

DECLARATION LIMINAIRE

CTL 1bis du 28 janvier 2020



Depuis le 5 décembre, la mobilisation et les grèves contre le projet gouvernemental de réforme des retraites ne faiblissent pas.

Les personnels des Finances publiques sont massivement mobilisés depuis des mois pour exiger un renforcement du service public fiscal, économique, financier et foncier. Cela passe, notamment, par l'abandon du plan DARMANIN (de nouveau réseau de proximité), l'abandon de la Loi ESSOC, la consolidation et le développement de toutes nos missions, la réintégration de celles qui ont été externalisées et privatisées, le maintien d'une organisation centrale à réseau déconcentré, l'arrêt des suppressions d'emplois (1 500 en 2020, qui s'ajoutent aux 40 000 depuis dix ans) et des recrutements à la hauteur des besoins.

Vous convoquez aujourd'hui un Comité Technique local (CTL) avec à l'ordre du jour la déclinaison des 29 suppressions d'emplois à la DDFiP.

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs... mais rien n'y fait, peut être même êtes-vous fière d'être à la tête d'une administration exemplaire en termes de suppressions d'emploi...545 dans le 94 depuis la fusion auxquels il faut ajouter les vacances d'emplois et le nombre massif de départ à la retraite non remplacé.

Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité. Mais non satisfait d'en abuser, l'administration les « remercie » en détériorant leurs conditions de travail, en détruisant leurs droits et garanties, en supprimant leur droit à être défendus par la suppression des CAP, en démantelant le réseau, en privatisant leurs missions, etc.

Depuis des mois, les agents se mobilisent, se mettent en grève massivement pour affirmer leur désaccord, leur mécontentement profond. Votre réponse se cantonne à rejeter la faute sur leurs représentants qui refuseraient toute concertation sur les réformes. Les agents ne sont pas dupes, et la CGT assume de ne pas participer à vos pseudo-concertations. La CGT ne sera jamais un alibi. La CGT négocie sur la base des revendications des personnels. Elle n'accompagne pas la mise en œuvre de réformes libérales et régressives que vous imposez alors que les agents en exigent le retrait.

La CGT Finances Publiques vous a déjà fait savoir qu'elle combattrait par tous les moyens ce démantèlement de la DGFIP. Elle est avec les agents, les élus et les citoyens dans la mobilisation depuis des mois pour le retrait des réformes du nouveau réseau de proximité, de

privatisations de nos missions, de la retraite par points, et pour porter une autre conception du service public.

La CGT Finances Publiques ne participera pas à ce CTL, pour autant nous tenons à vous rappeler nos revendications.

La CGT Finances Publiques défend un service public au plus près des citoyens, dont il est le bien commun. Elle refuse la suppression de cette richesse nécessaire à la cohésion sociale et milite pour son renforcement.

Ainsi la CGT Finances Publiques exige :

- Le retrait immédiat de votre projet de géographie revisitée ;
- La consolidation et la réimplantation de services de la DGFIP de pleine compétence au plus près des citoyens
- Le retrait de la DGFIP au sein des EFS ;
- Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP ;
- La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFIP ;
- Le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pouvoirs publics ;
- L'augmentation des rémunérations par une revalorisation conséquente du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.
- La suppression du jour de carence.
- Le retrait de la réforme de retraite par points

La CGT Finances Publiques continuera à appeler à la mobilisation partout jusqu'à satisfaction des revendications.

La CGT soutient sans réserve l'exigence des agents qui refusent de contribuer à la mise en place des Maisons ou Établissements France Service.

La CGT dénonce le redéploiement des emplois au profit des services de direction. La CGT exige, comme elle le fait depuis plusieurs années, la création pour chaque service des emplois nécessaires à l'exercice de toutes nos missions.

La CGT dénonce la suppression d'une nouvelle brigade de vérification et les 20 emplois de vérificateurs restés vacants, ce qui représente 30 % des effectifs normalement alloués !

Alors que le Ministre DARMANIN se félicite par voie de presse de la mise en place du droit à l'erreur du fraudeur, des nouveaux moyens de lutte contre la fraude fiscale, notamment de l'utilisation de l'intelligence artificielle (datamining), des services de police fiscale et d'une meilleure coopération internationale, la réalité du terrain est bien différente. **La politique gouvernementale de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale vise plutôt à décrédibiliser l'action des agents des finances publiques qu'à véritablement se donner les moyens humains et matériels de l'efficacité.** Les effectifs et les services sont malmenés et dénigrés même par le Président de la République. Une informatique défaillante et inadaptée, des masses de données non exploitées faute de personnels et une formation professionnelle insuffisante amènent à la désor-

ganisation et à l'inefficacité des services selon le rapport de la Cour des Comptes du 2 décembre dernier.

La CGT demande que soient rappelées aux chefs de service les règles de recensement des agents grévistes :

- pas d'obligation de se déclarer gréviste la veille
- recensement de tous les agents absents sans motif le jour J
- validation par l'agent lors de la signature de la fiche d'émargement.

La CGT ne toléra plus aucune entorse à ce règlement.

Puisqu'ils se sont déplacés en grand nombre et qu'ils ont massivement signé la pétition intersyndicale, la CGT demande que soient expliqués devant les agents les motifs qui ont conduit aux suppressions d'emplois dans chaque service.

La CGT demande à la Direction Départementale de se déclarer dans l'impossibilité de mener à bien toutes les missions qui lui ont été confiées et dans l'incapacité de mettre en place le plan Darmanin dans le département du Val de Marne.

COMPTE RENDU :

LE FOSSE SE CREUSE ENCORE ENTRE LA DIRECTION ET LES AGENTS

Après un rassemblement bruyant dans la cour, les agents ont massivement répondu à l'appel de l'intersyndicale et assisté aux débats liminaires du CTL.

Après lecture des liminaires de la CGT et de FO, la directrice a eu un semblant de compassion tout en s'empressant de rappeler chacun à la déontologie et aux devoirs des fonctionnaires !

Concernant les suppressions d'emplois elle a déclaré ne pas avoir de baguette magique...et du coup a refusé d'exposer les motifs trop « techniques » de chaque suppression comme l'a demandé la CGT.

Des agents ont témoigné de leur souffrance au travail au regard des suppressions et des vacances d'emplois qui perdurent et s'aggravent depuis des années, des ratés de l'informatique, de la pression des indicateurs et des mauvaises conditions matérielles.

En réponse la directrice a botté en touche en désignant comme responsable des dysfonctionnements de nos services l'ordonnateur d'un hôpital, la Banque de France pour la compta...

Au sujet des indicateurs, au grand jamais elle n'aurait mis la pression ni jugé un service sur la non- atteinte des résultats !! QUI MENT TON CHEF OU LA DDFIP ?

Au sujet des EFS, La DDFIP « veut donner une chance au produit » qu'elle défend bec et ongle malgré le manque de moyens humains et matériels dénoncé dans les services.

Enfin qu'on se le dise, Madame refuse de communiquer par pétition, ce qui ne nous a pas empêché de lui remettre la dernière pétition massivement signée !

